

PRÉPARATION AU CACES® DES ENGINES DE CHANTIER (SELON LA RECOMMANDATION R.482 DE LA CNAM)

DURÉE : 3 JOURS
(21 HEURES)

Théorie : 1 jour
Pratique : 1 jour
Test CACES® : 1 jour



Objectifs de la formation :

Obtenir le CACES® R482
(validité : 10 ans).

Justifier d'un contrôle des
connaissances et du savoir-faire en
vue de la délivrance de
l'autorisation de conduite (arrêté
du 2 décembre 1998).

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

GENERALITES

Les indicateurs de sécurité au travail
Statistiques accidents du travail
Les grands principes de prévention
Les acteurs de prévention
Les responsabilités
L'obligation de formation
L'autorisation de conduite
Le dispositif CACES®

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

Les différentes catégories selon la R.482
Description et terminologie
Les différents organes et dispositifs de
sécurité : technologie et fonctionnement

SECURITE

Les règles générales de sécurité communes à
toutes les catégories d'engins de chantier.
Les règles particulières de sécurité liées à
chaque catégorie d'engins

FORMATION PRATIQUE

PRISE DE POSTE

Contrôle du bon état général de l'engin et du
fonctionnement des différents dispositifs de
sécurité.

CONDUITE ET CIRCULATION

Circulation avec la maîtrise des différents sols,
dans différentes conditions de pente, en virage
en marche avant et en marche arrière,

TRAVAIL AVEC L'ENGIN

Mise en situation de travail adaptée à chaque
engin telle que décrite dans l'annexe 3.2 de la
R482 de la CNAM

FIN DE POSTE ET OPERATIONS D'ENTRETIEN DE 1^{ER} NIVEAU

TESTS CACES® R.482

Test théorique (commun à l'ensemble des catégories)
Tests pratiques (selon les catégories)

Objectifs Pédagogiques :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité un engin de chantier selon le référentiel de connaissances de la R.482 de la CNAM.

Animation par un formateur qualifié et tests réalisés par un testeur certifié

Pédagogie :

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 1 jour)
- Applications pratiques sur les catégories d'engins concernés (durée : 1 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R.482 (durée : 1 jour)

Validation : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R.482 (en cas de réussite aux tests)

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur d'engins de chantier, et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.
Effectif selon le nombre de catégories (six tests par jour et par testeur).

